

# Votre Croix-Rouge

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **La Croix-Rouge suisse**

Band (Jahr): **65 (1956)**

Heft 4

PDF erstellt am: **10.08.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

## Distinction

Le professeur A. von Albertini, directeur de l'Institut histopathologique de l'Université de Zurich et président de la Croix-Rouge suisse, a été nommé président de la Société allemande de pathologie lors de la 40<sup>e</sup> assemblée de cette association qui s'est tenue à Dusseldorf du 11 au 14 avril. C'est la première fois qu'un Suisse est appelé à la présidence de cette société.

## MEDECIN EN CHEF DE LA CROIX-ROUGE

**Taubenstrasse 12.**  
Dès le 9 avril 1956, les bureaux du médecin-chef de la Croix-Rouge ont été transférés à la Taubenstrasse 12.

## LA VENTE DE MAI

La vente traditionnelle de mai a eu lieu au début du mois dans toutes nos sections croix-rouge avec le concours des sections de l'Alliance suisse des Samaritains. Favorisée par un beau temps, notre vente d'insignes a connu un succès coutumier et la générosité du public permettra tant à notre Croix-Rouge nationale qu'à l'Alliance des samaritains de faire face à leurs devoirs. Nous donnerons dans notre prochaine édition les résultats de cette journée.

## LE 8 MAI A LA RADIO ET LA TELEVISION

**La 7<sup>e</sup> émission radiophonique internationale de la Croix-Rouge**

Préparée au cours d'une réunion tenue à Genève le 23 mars, la 7<sup>e</sup> émission internationale de la Croix-Rouge a eu lieu le 8 mai de 20 h 30 à 21 h. Un « multiplex international » auquel participaient les réseaux suisse, français, belge et allemand et relayé par les réseaux autrichien, macédoine, monégasque, yougoslave ainsi que par Radio-Athènes et Luxembourg et les émissions en quatre langues des « faisceaux » français, allemand, italien et flamand figuraient au programme. Désireux de renouer aux « messages » trop gênés et de donner à l'émission de 1956 un tour d'information plus direct et plus précis, les organisateurs avaient choisi pour thème le rôle de la Croix-Rouge vis-à-vis des mères de famille. Après l'ouverture par Genève et Paris, les faisceaux transmettent de Bruxelles, de Genève, de Berne et de Lugano des émissions dans les diverses langues; au cours de l'émission un représentant du C.I.C.R. fit entendre l'appel de la Croix-Rouge internationale. Des chœurs d'enfants furent ensuite transmis en « multiplex » par Bruxelles, Paris, Rome et Stuttgart.

## Et à la télévision

Pour la première fois, une émission télévisée a eu lieu sur la « chaîne » romande en l'honneur de la journée de la Croix-Rouge. Le général H. Guisan, M. Léopold Boissier, le docteur Marcel Junod, membres du C.I.C.R., M. de Steiger et le colonel Boissier prirent part le 7 mai à un vivant débat dirigé par M. G. Kühne sur les tâches actuelles de la Croix-Rouge et les moyens de parer aux dangers d'une guerre atomique.

## TRANSFUSION SANGUINE

**Les installations de Zweilütschinnen sont en service**

La deuxième installation de fabrication de plasma desséché, à Zweilütschinnen, est entrée en activité les premiers jours de mai. Les équipes mobiles de la Croix-Rouge suisse auront ainsi à fournir dorénavant du sang à deux installations. L'inauguration du nouveau laboratoire aura lieu en juin.

**Le P. P. L. peut remplacer le plasma**

Les examens cliniques auxquels a été soumis le P. P. L., nouveau produit de transfusion, sont maintenant terminés et leurs résultats sont fort satisfaisants; ils ont prouvé en effet que le P. P. L. peut, dans bien des cas, remplacer avantageusement le plasma desséché.

**Au deuxième congrès français de transfusion**

Le deuxième Congrès français de transfusion sanguine s'est tenu à Bordeaux du 4 au 8 avril. Les docteurs R. Fischer, de Genève, chargé de cours, A. Hässig et K. Stampfli, de Berne, Holländer, de Bâle et Metaxas, de Zurich, représentaient le service de transfusion de la Croix-Rouge suisse. Ce Congrès offrit aux participants l'occasion d'échanger leurs idées sur un plan international. De nombreux pays européens avaient, en effet, délégué des spécialistes en la matière. Le professeur Cazal, de Montpellier, fit un exposé d'un très vif intérêt sur les succès extraordinaires obtenus par l'application de fibrinogène, fraction I, dans le traitement des carences de plaquettes sanguines.

## A Bad-Ragaz

### L'ASSEMBLEE GENERALE DE LA CROIX-ROUGE

L'assemblée générale ordinaire des délégués de la Croix-Rouge suisse a eu lieu à Bad-Ragaz les 12 et 13 mai sous la présidence du professeur A. von Albertini. Le président de la Croix-Rouge suisse insista, dans son allocution d'ouverture, sur le développement aussi constant que réjouissant du service de transfusion sanguine; ce service doit faire face à des exigences sans cesse croissantes et il faut souhaiter voir toujours plus de volontaires s'offrir pour donner de leur sang au bénéfice de la collectivité.

Le développement des soins infirmiers exige de son côté une attention toute particulière, car nos établissements hospitaliers rencontrent de grandes difficultés pour s'assurer le personnel toujours plus étendu nécessaire à la bonne marche des hôpitaux et des cliniques. L'assemblée approuva le rapport annuel et les comptes ainsi que le budget pour 1956.

## Mlle H. Martz, membre d'honneur

L'assemblée unanime nomma Mlle Hélène Martz, l'ancienne directrice de l'école d'infirmières croix-

## Distinction

Le docteur Roger Fischer, directeur du centre de transfusion de Genève et chargé de cours à l'Université, a reçu la Médaille d'or française du courage et du dévouement. Nous sommes heureux de le féliciter.

## Publications

— Le service de transfusion sanguine de la Croix-Rouge suisse, par le Dr A. Hässig, Revue internationale de la Croix-Rouge, Genève, mars 1956.

## COLONNES ET DETACHEMENTS CROIX-ROUGE

### Recrutement d'infirmières

La Croix-Rouge suisse a organisé des visites de recrutement dans les écoles d'infirmières suivantes en vue de compléter le personnel infirmier de ses secours sanitaires volontaires:

- Maison des Diaconesses de Riehen,
- Hôpital des Bourgeois de Bâle,
- Hôpital du Lindenhof, à Berne,
- Hôpital cantonal de Lucerne.

Un collaborateur du médecin en chef de la Croix-Rouge a parlé, le 10 mars, devant les laborantines et assistantes en radiologie de l'Institut Juventus, à Zurich, des secours sanitaires volontaires, et de la nécessité d'augmenter le recrutement du personnel. Il fit ensuite une conférence, à l'auditoire de la maternité cantonale de Zurich, à l'intention des laborantines médicales qui participaient ce jour-là à l'assemblée annuelle de leur Association.

### Entraînement aux secours en cas de catastrophes

Le médecin-chef de la Croix-Rouge a ordonné que les colonnes croix-rouge choisissent pendant quelque temps, comme thème principal de leurs exercices obligatoires, l'organisation des secours en cas de catastrophes.

rouge du Lindenhof, membre d'honneur de la Croix-Rouge suisse.

## La journée de dimanche

Le dimanche matin, après les cultes réformé et catholique, M. Martin Bodmer, vice-président du Comité international, parla des tâches actuelles du C.I.C.R. Puis il appartint au nouveau médecin en chef de la Croix-Rouge suisse, le docteur R. Käser, d'exposer l'organisation actuelle des secours sanitaires volontaires et du service sanitaire civil en cas de guerre. Enfin le docteur A. Hässig, directeur du Laboratoire central de transfusion, entretint les délégués de son service et du travail accompli par le Laboratoire central.

Après la projection du film « Face à la vie », le médecin en chef de l'Armée, le colonel-brigadier Meuli, apporta le message du Conseil fédéral et ses remerciements pour le travail accompli dans maint domaines. M. Martin Bodmer, au nom du C.I.C.R., et M. Georges Milsom, au nom de la Ligue, exprimèrent également les vœux des deux institutions internationales pour notre Croix-Rouge suisse. L'excellente organisation et l'aimable accueil fait aux délégués de la Croix-Rouge suisse rendirent à chacun ces deux journées de travail fort agréables.

## Exercice à Liestal

La colonne de Bâle-Campagne a accompli le 30 avril un premier exercice d'aide aux sinistrés conformément aux directives du médecin en chef de la Croix-Rouge; la colonne fut alarmée pour porter secours aux ouvriers d'une fabrique de Liestal où un sinistre était survenu s'être produit.

## Aide à l'Hôpital de Saint-Gall

Les concours d'une colonne croix-rouge a été demandée par l'Hôpital cantonal de Saint-Gall pour aider au transport des malades d'un bâtiment qui doit être évacué temporairement.

## Cours de cadres et cours d'introduction

Un cours pour les recrues croix-rouge de nos colonies aura lieu à Lutzingen du 18 au 30 juin, il comprendra 150 élèves. Il sera précédé d'un cours de cadres, au Chânet, du 4 au 16 juin, que suivront 30 soldats croix-rouge. Les deux cours seront dirigés par le capitaine Jourdan.

## PROTECTION CIVILE

### Un projet d'article constitutionnel

Le Conseil fédéral a publié le 15 mai un projet d'article constitutionnel 22bis stipulant que « la législation sur la protection des civils était du ressort de la Confédération » et que « cette protection embrassait les mesures civiles à prendre pour protéger et secourir la population et protéger ses biens, sous la forme de dispositions propres à prévenir ou à atténuer les conséquences des faits de guerre ». Ce projet précise également que « l'obligation du service de protection ne peut être établie que sous la forme d'une loi ou d'un arrêté pour lequel le vote du peuple pourra être demandé ».

## ASSISTANTES VOLONTAIRES

### DE LA CROIX-ROUGE

#### Un groupe est créé à Bâle

La section de Bâle a mis sur pied un groupe d'assistantes volontaires de la Croix-Rouge qui apportent aide et réconfort aux vieillards isolés en leur tenant compagnie, leur faisant la conversation et les accompagnant en promenade. A ces assistantes volontaires, sont venues se joindre des éclairceuses qui vont régulièrement promener des infirmes dans leurs chaises roulantes. En outre des assistantes de « piquet », disposant d'une automobile, se tiennent prêtes pour les courses d'urgence (visites au médecin, déplacement dans un asile, etc.). La section bâloise se félicite d'avoir suivi l'exemple d'autres sections et d'avoir elle aussi ses assistantes bénévoles.

## SOINS AU FOYER

Un cours de monitrices a eu lieu du 17 au 26 avril à Rüti dans l'Oberland bernois. D'autres cours encore sont prévus, soit à Lucerne au début de juin et à Saint-Gall, en automne prochain.

## On demande des monitrices

Nous serions heureux que des infirmières diplômées, mariées ou célibataires, qui auraient plaisir à suivre un cours de monitrices en vue de donner ensuite, à leur tour, des cours de soins au foyer à la population, s'annoncent au service des infirmières de la Croix-Rouge suisse, Taubenstrasse 8, à Berne, téléphone (031) 2 14 74.



La vente de mai à Lausanne.

## INFIRMIERES

### Le film « Face à la vie »

La Croix-Rouge suisse peut mettre gratuitement à disposition des écoles d'infirmières et de ses sections les deux copies en version allemande et la copie de la version française du nouveau film « Face à la vie » qu'elle possède maintenant. Cette bande sonore, que nous avons présentée dans notre dernière édition, de 16 mm, d'une durée de projection de 18 à 20 minutes, en noir et blanc, ne peut être montrée que dans des conférences gratuites.

### Distribution du film « Face à la vie »

La distribution commerciale du film consacré aux infirmières « Face à la vie » est assurée pour les salles de la Suisse alémanique par la Praesens Film et pour celles de la Suisse romande par Monopole-Pathé. Nous signalerons dans la mesure du possible à nos lecteurs les salles des localités romandes qui passeront ce film en complément de programme et les dates de passage.

### Prochains cours à l'Ecole de perfectionnement

Voici le programme de l'Ecole Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières pour les prochains mois:

Zurich: du 23 avril au 12 mai: cours pour infirmières diplômées;  
du 14 au 26 mai: cours 11 pour infirmières d'étage;  
du 28 mai au 9 juin: cours 12 pour infirmières d'étage;  
Lausanne: du 30 avril au 12 mai: cours 5 pour infirmières d'étage;  
du 14 au 26 mai: cours 6 pour infirmières d'étage.

### Aide aux infirmières âgées ou malades

En 1955, la Croix-Rouge suisse a continué d'accorder son aide à des infirmières âgées ou malades et à des élèves infirmières peu fortunées. Les subsides et les bourses remis représentent un total de fr. 23 380.20.

### Notre exposition itinérante

L'exposition itinérante « La profession d'infirmières » est à Berne (Schulwarte) jusqu'au 27 mai; elle sera présentée à Bâle du 2 au 24 juin et à Bienne (Ecole d'infirmières de l'Hôpital de district) pendant la première quinzaine de juillet.

A l'occasion du passage de l'exposition à Berne, les films « Face à la Vie » et « Pays béni » ont été présentés à la Schulwarte et des conférences ont été données:

- 8 mai. « Les formes et l'importance de la thérapeutique du travail dans un hôpital psychiatrique », par le Dr H. Walter, directeur de la maison de santé cantonale de Münsingen;
- 12 mai. « La vie et le travail des Diaconesses », par Sœur Anni Meier, de la maison des Diaconesses de Berne;
- 15 mai. « L'Ecole d'infirmières de l'Eglise cantonale bernoise, de Langenthal », par M<sup>lle</sup> Frieda Liechti;
- 18 mai. « Agréments et sérieux de la vie de l'infirmière », par des infirmières diplômées et des élèves de l'Ecole bernoise d'infirmières d'Engeried;
- 22 mai. « Les tâches et l'activité de l'infirmière dans un hôpital psychiatrique », par le Dr H. Michel, médecin-chef de la clinique privée pour malades nerveux de Reichenbach, à Meiringen;
- 25 mai. « Réalisations d'infirmières et d'étèves », par l'Ecole Croix-Rouge d'infirmières du Lindenhof, à Berne.

### La journée du Lindenhof

La journée annuelle des infirmières du Lindenhof a eu lieu le 29 avril. Dès 10 heures 30, s'est tenue à la maison paroissiale de l'Eglise St-Paul, à Berne, la cérémonie de la remise des diplômes, puis les infirmières et leurs invités se retrouvèrent pour le repas de midi.

Plusieurs manifestations artistiques auront lieu à Berne au profit de l'Ecole d'infirmières du Lindenhof:

1<sup>er</sup> juin: récital Jehudi Menuhin à la grande Salle du Casino (concert organisé par M<sup>lle</sup> Marie Blaser, une « ancienne »)

## AVEC NOS SECTIONS

### La Croix-Rouge genevoise a tenu son assemblée générale

La section genevoise de la Croix-Rouge a tenu sa 41<sup>e</sup> assemblée générale le 19 avril à l'aula de l'Université sous la présidence du docteur Horace Barbey. Après avoir rappelé le souvenir de M<sup>lle</sup> Renée Le Fort, le président de la Croix-Rouge genevoise retraça l'activité féconde et multiple de la société au cours de l'année écoulée. Le Centre d'hygiène sociale, dirigé par le docteur Alois Werner, voit notamment son travail médico-social augmenter chaque an. La campagne menée en février pour venir en aide aux victimes du froid — 76 tonnes de combustible remises à 531 personnes et une distribution abondante de vêtements chauds et de literie par les soins du vestiaire de la section — fut un autre exemple du travail de la section et de son secrétariat. M. Georges Barbey présenta à la fin de l'assemblée le film plein d'intérêt qu'il a tourné l'été passé au cours d'un voyage d'exploration en Alaska.

### Une déléguée au Tessin

Le Comité central a nommé M<sup>lle</sup> Iva Cantoreggi, de Lugano, déléguée du secrétariat général au Tessin.

### Assemblea dei Comitati a Lugano

Nel pomeriggio di giovedì 22 marzo si è riunita a Lugano l'assemblea dei comitati regionali della Croce Rossa Svizzera per il Ticino sotto la presidenza del dottore E. Bianchi e presenti i delegati del Comitato centrale e il medico cantonale dottore Fr. Fraschini. Sono stati discussi i metodi e le possibilità di applicazione, nel Ticino, di azioni che la Croce Rossa ha ini-

Lindenhof qui depuis plusieurs années élève les enfants de l'artiste);  
19 août: sérénade par le fameux quartet Brenner, donnée dans la cour de la Maison d'Erlich, dans le cadre romantique de la vieille ville.

Cette série de manifestations au bénéfice de notre école d'infirmières a débuté, le 26 avril, par la lecture d'un texte en dialecte de Rudolf de Tavel par Mme Beatrice de Steiger, suivie, le 5 mai, d'une présentation de danses folkloriques.

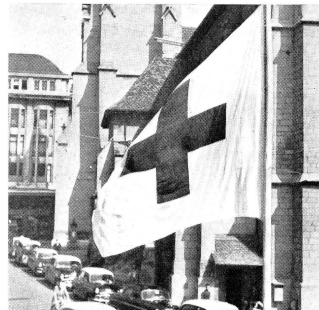
La Commission du personnel s'est réunie le 15 mai.

### Le problème de l'infirmière à l'OMS

La 9<sup>e</sup> Assemblée mondiale de la santé, qui s'est ouverte à Genève le 8 mai, a mis à son ordre du jour une discussion sur la formation et le rôle dans les services de santé des infirmières et des visiteuses d'hygiène. M<sup>lle</sup> M. Duviillard, directrice de l'Ecole du Bon Secours, et M<sup>lle</sup> K. Géri, directrice du Lindenhof, y représentèrent la Suisse.

### Congrès international d'infirmières de l'OMS

Le service des infirmières du Bureau de l'Europe de l'Organisation mondiale de la Santé organise du 12 au 26 juin 1956, à Reebles près d'Edinburgh, un congrès ayant pour thème « Le développement de l'infirmière »; 18 pays représentés chacun par deux délégués, participeront à cette rencontre. La délégation suisse sera



Le drapeau de la Croix-Rouge flotte sur St-François.

formée de Mesdemoiselles N. Bourcart, directrice de l'Ecole Croix-Rouge de perfectionnement pour infirmières et M. Comtesse, chef de notre bureau des infirmières.

### Au home de la Croix-Rouge française de Vichy

Les infirmières et les assistantes sociales suisses qui doivent faire une cure à Vichy peuvent trouver accueil au home de la Croix-Rouge française aux conditions suivantes (par jour, service compris):

- du 5 au 26 mai et du 29 mai au 19 juin: fr. 950.—;
- du 22 juin au 13 juillet: fr. 1000.—;
- du 17 juillet au 7 août et du 11 août au 1<sup>er</sup> septembre: fr. 1100.—;
- du 5 au 26 septembre: fr. 950.—.

Une réduction de fr. 50.— par jour est consentie aux hôtes disposés à partager une chambre à deux lits. S'adresser au Comité de Vichy-Cusser-Bellerive, 25, avenue, Poncet à Vichy.

### La lutte anticancerueuse

#### INAUGURATION DU CENTRE DE TELECOBALTHERAPIE DE GENEVE

Le Centre genevois de cobalthérapie a inauguré le 21 avril la « bombe au cobalt » récemment installée à la clinique Beaulieu. Le docteur Raymond Sarrasin, professeur, S. E. M. George Lorenger Magagn, ambassadeur du Canada à Berne et M. Alfred Borel, vice-président du Conseil d'Etat, prirent notamment la parole lors de cette cérémonie.

### Sauvetage en montagne

#### UN HELICOPTERE POUR LE PILOTE HERMANN GEIGER

Un comité de patronage a été constitué à Freidorf (Bâle) sous la présidence du président de l'U. S. C. pour doter la Garde aérienne suisse d'un hélicoptère d'un nouveau modèle américain, équipé d'une cabine pouvant transporter deux blessés et un médecin et spécialement étudié pour les interventions en haute montagne. Cet appareil serait confié au chef pilote Hermann Geiger, de Sion.

## SECOURS AUX ENFANTS

### Deux cents nouveaux lits pour des enfants suisses

Nous avons pu à nouveau, à la mi-avril, remettre 100 lits à des enfants suisses nécessiteux de 17 cantons différents. Cette aide rendue possible par la compréhension et à la générosité de nos parrains, est grandement appréciée, non seulement des familles qui en bénéficient, mais aussi des médecins et des assistantes sociales qui, mieux que personne, connaissent les conditions précaires de certains milieux de notre population. Une nouvelle distribution de 100 lits a eu lieu en mai.

### Départ d'enfants réfugiés asthmatiques

Les 35 enfants asthmatiques venant de la Basse-Saxe, du Sleswig-Holstein et de Bade-Wurtemberg, qui étaient arrivés en Suisse le 15 septembre dernier, ont pu regagner leurs foyers en deux groupes, le 14 mars et le 7 mai, après avoir recouvré la santé à notre home Beau-Soleil à Gstaad. Les dix enfants partis le 7 mai sont demeurés en Suisse de huit à dix mois.

### Quarante-six petits Grecs accueillis à Gstaad et à Leysin

Le 9 mars, M<sup>lle</sup> Hibbs, déléguée de la Croix-Rouge suisse en Grèce, quittait Athènes pour se rendre dans le nord du pays procéder au choix des enfants grecs pour lesquels un séjour à Gstaad semblait le plus urgent. A Kozani, dans la Macédoine de l'ouest, où il neigeait et où le froid était vif, l'on put utiliser l'appareil de rayons X de l'hôpital pour examiner les enfants envoyés par les médecins de la province. A Kozani même, on estimait que 279 foyers étaient contaminés sans que, faute d'un sanatorium, on pût isoler les malades. Il fallut souvent user de persuasion pour que des familles acceptent de laisser leur enfant partir pour la Suisse. Tout le mois de mars, M<sup>lle</sup> Hibbs parcourut le nord de la Grèce pour procéder à sa mission et exam-



Le lait maternel est envoyé par exprès au Lactarium genevois.

## Une centrale de lait maternel

# LA «LACTARIUM» GENEVOIS

Créé en 1951, le « Lactarium de Genève » est installé aujourd'hui dans les locaux de la Croix-Rouge genevoise, au Rond-Point de Plainpalais. Cette utile institution, que dirige M<sup>me</sup> de Stoutz avec l'appui d'un comité auquel appartiennent entre autres les docteurs Colomb et Martin du Pan, est pratiquement la seule existant en Suisse. Son activité s'étend sur toute la Suisse romande et même jusqu'à Berne et au Tessin et englobe également les villes frontalières d'Annemasse et de Saint-Julien. En Suisse allemande, ce sont les hôpitaux de certaines grandes villes — Berne, Zurich, Bâle — qui récoltent du lait maternel, mais à l'usage exclusif des nourrissons hospitalisés chez eux.

Le « Lactarium » de Genève, constitue au contraire, lui, une véritable « banque de lait maternel » auprès de qui on peut se procurer en tout temps l'aliment devenu indispensable à la santé, et peut-être à la vie, d'un nourrisson. La « collecte » du lait est fort bien organisée. On va le chercher chaque jour au domicile de la nourrice — à qui il est payé 6 fr. le litre; il est expédié en colis exprès au Centre genevois. Il y est analysé, contrôlé, grâce au concours prêté par M. Noël, directeur du Laboratoire de bactériologie de l'Institut d'hygiène, et de M. Deshusses, directeur du Laboratoire de contrôle alimentaire. Puis, selon sa qualité, il est stérilisé pour être ensuite conservé à 0°, ou congelé à -20°. A cette température, il peut être gardé plusieurs mois, et même plus d'un an, en parfait état.

aminer des centaines d'enfants qui furent soumis à la réaction à la tuberculine. Les abondantes chutes de neige rendirent sa tâche encore plus difficile. Les quarante-six enfants choisis arriveront en Suisse début juin, à l'aéroport de Cointrin. Trente-six seront accueillis au préventorium « Beau Soleil » à Gstaad et dix à la maison de l'Alouette, à Leysin.

### Les réfugiés de l'Est en Allemagne

L'afflux de réfugiés de l'Est se poursuit en Allemagne occidentale. Au cours du premier trimestre 1956, on en compte une moyenne de 700 à 800 par jour. Le Ministère allemand des réfugiés donne les chiffres suivants:

Janvier 1956	26 811 réfugiés
Février	22 235 réfugiés
Mars	21 001 réfugiés

On estime qu'environ 400 000 réfugiés vivent encore dans des camps en Allemagne occidentale, dont 45 000 dans 26 casernes qu'il faut libérer pour la nouvelle armée allemande. Des abris de fortune ont accueilli 120 000 autres réfugiés.

En hiver, au printemps, les réserves sont assez grandes, mais dès les chaleurs, les demandes augmentent dans une forte proportion, car l'été provoque de fréquents troubles digestifs chez les bébés nourris à d'autres laits. Des enfants débiles, des prématurés sont également les « clients » réguliers du Lactarium. L'activité de celui-ci augmente chaque année. En 1955, il a récolté 1082 litres de lait maternel — en grande partie à Genève mais aussi dans les autres cantons romands, notamment à Fribourg — et en a distribué 1076,5 litres dont près de 600 enfants ont été bénéficiaires. Ce lait est soit vendu soit donné, selon la situation familiale de ceux qui en ont besoin. Cela implique pour le « Lactarium » des frais assez considérables. Le « Lactarium » a été reconnu d'utilité publique et reçoit des subventions de l'Etat et de la Ville de Genève, il est également soutenu par la Laiterie romande et par des particuliers, il bénéficie enfin de l'aide des Laiteries réunies qui mettent, en cas de besoin et si ses propres installations deviennent insuffisantes, les leurs à sa disposition.

Les expériences réalisées par le Lactarium sous contrôle médical prouvent son utilité, il a contribué inégalement à faire baisser le taux de mortalité infantile. S'il existe des institutions semblables dans d'autres pays, l'Allemagne et l'Amérique ont créé les premières en 1910, l'institution genevoise reçoit souvent la visite de personnes venant de l'étranger s'inspirer de ses expériences.

### Distribution de colis de parrainage

Les remises de colis de parrainage aux enfants réfugiés en Allemagne et en Autriche ont eu ou auront lieu selon le calendrier suivant en 1956:

Février-mars:	Basse-Saxe	200 colis (vêtements)
	Sleswig-Holstein	75 colis (litérie)
Avril-mai:	Basse-Saxe	90 colis (litérie)
	Autriche	150 colis (vêtements)
Mai-juin:	Bavière	200 colis (vêtements)
	Autriche	75 colis (litérie)
Septembre:	Berlin	50 colis (vêtements)
	Bade-Wurtemberg	200 colis (vêtements)
Novembre:	Hesse	75 colis (vêtements)
	Bade-Wurtemberg	85 colis (litérie)
Décembre:	Berlin	50 colis (litérie)
	Autriche	150 colis (vêtements)

En outre, de nombreux envois collectifs de vêtements, literie, chaussures, etc. ainsi que machines à coudre et installations de cuisine pour maisons d'enfants ont eu lieu tant en Allemagne qu'en Autriche en avril et mai.

### Un beau don

Le Secours aux enfants de la Croix-Rouge suisse à Berne a reçu un don de Fr. 4800 pour ses œuvres. Le généreux donateur a tenu à garder l'anonymat.

## Parrainages d'enfants et associations féminines

A la suite d'un appel entendu à la radio, le club genevois de l'Association des femmes de carrières libérales et commerciales, récemment créée en Suisse, a soutenu un parrainage d'enfant grec. Voilà un excellent exemple que nous recommandons!

## ENTRAIDE INTERNATIONALE

### Pour les réfugiés âgés en Autriche

Un legs de fr. 4000.— a permis à la Croix-Rouge suisse de faire parvenir en Autriche des colis de secours à des réfugiés âgés dont la situation était particulièrement précaire.

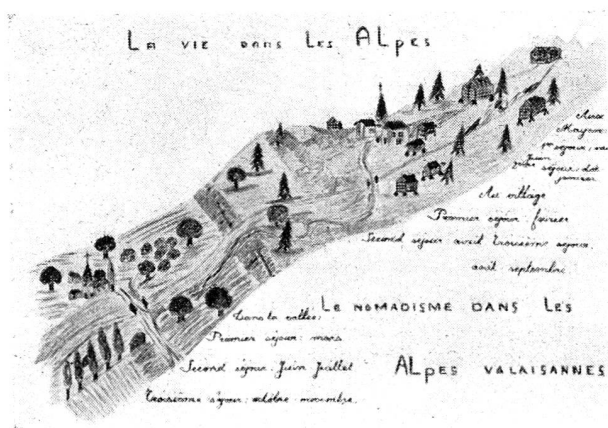
### Pour les sinistrés de Yougoslavie, de Hongrie et du Liban

Grâce aux contributions accordées par la Confédération, la Croix-Rouge suisse a été en mesure de remettre les secours suivants aux victimes des catastrophes survenues récemment en Yougoslavie, en Hongrie et au Liban dont nous avons parlé dans nos dernières éditions:

- Yougoslavie (victimes des inondations): 500 couvertures de laine, 500 draps et autant de taies d'oreiller, 153 paires de pantalons, 89 paires de souliers et 170 pull-overs pour hommes, le tout représentant une somme de fr. 29 000.—. En outre, la Croix-Rouge suisse a fait parvenir 200 sacs de vêtements et de linge usagés, d'un valeur de fr. 8000.— prélevés sur ses propres réserves.
- Hongrie (victimes des inondations): 2 tonnes et demie de conserves de viande valant fr. 10 000.—.
- Liban (victimes des tremblements de terre): médicaments d'une valeur de fr. 10 000.—.



Au fur et à mesure des demandes, il est porté ou expédié par exprès.



Une page d'un album scolaire de Bussigny

### Pour les réfugiés arabes de Palestine

On sait la douloureuse situation des réfugiés arabes qui ont dû quitter la Palestine. En réponse à un appel lancé par la Ligue, 70 tonnes de vêtements ont été remis cet hiver pour eux par les Croix-Rouges d'Australie, de Belgique, du Canada, de Grande-Bretagne et des Pays-Bas. Ces vêtements ont été acheminés sur Beyrouth par l'Office de secours des Nations unies (UNRRA) et distribués aux réfugiés en Jordanie, au Liban et en Syrie en collaboration avec les Croix-Rouges et Croissants-Rouges de ces pays.

### A NOTRE MISSION MEDICALE EN COREE

A la fin du mois de mai, le Dr G. Meilland, de Genève, commencera son activité de conseiller médical à l'Hôpital de Taegu en Corée du Sud. Il succède au Dr Thurler qui regagnera la Suisse dans le courant du mois de juin.

### Aide aux orphelins coréens tuberculeux

Les Croix-Rouge d'Australie, du Canada, des Etats-Unis, de l'Iran, de la Nouvelle-Zélande et des Pays-Bas se sont engagées à assurer pendant le premier semestre de cette année, par l'intermédiaire de la Ligue, le traitement de cent orphelins de guerre coréens atteints de tuberculose. Une allocation mensuelle de 1000 dollars a été assurée par elles dans ce but au sanatorium de la Croix-Rouge coréenne à Inchon, qui dispose de cent lits. La Croix-Rouge coréenne estime être à même ensuite de gérer par ses propres moyens ce sanatorium.

### CROIX-ROUGE DE LA JEUNESSE

#### Echanges de « juniors » romands et alémaniques

Des échanges familiaux de « juniors » — de 15 à 19 ans — suisses romands et suisses alémaniques seront organisés cet été. S'adresser aux sections de la Croix-Rouge pour toutes les demandes.

#### Et échanges familiaux romando-allemands

Cet été encore, par l'intermédiaire de la Croix-Rouge de la Jeunesse romande et du « Bayerischer Jugendring », à Munich, un certain nombre de jeunes Vaudois passeront quelques semaines dans des familles en Allemagne pendant qu'autant de jeunes Bavarois seront les hôtes des familles romandes. Chaque « junior » de chez nous participant à cet échange a déjà reçu de son futur hôte une gentille lettre accompagnée de la photo de son ou sa camarade et d'une carte de

l'Allemagne où est indiqué le lieu de son prochain séjour. Une trentaine de jeunes gens allemands et autant de Romands bénéficieront de cet échange. Les « juniors » romands ont répondu aux lettres de leurs camarades en leur envoyant également cartes et plans de Suisse romande.

### Les albums des « juniors »

La deuxième classe mixte de l'école de Bussigny vient d'adresser un album fort gentiment présenté à une classe de Haïti et en réponse à celui reçu de ces lointains « juniors »; signalons les bons dessins — plume et crayons de couleur — montrant Bussigny, évoquant le « nomadisme alpestre », décrivant la briquetterie. Un costume vaudois en miniature était joint à l'album.

### Un concours dans les écoles de Berne

En collaboration avec le président de la section bernoise de l'association suisse des maîtres de dessin, la Croix-Rouge de la Jeunesse a organisé un concours de dessin ayant pour thème « Aider », auquel pourront participer tous les élèves des écoles de la ville de Berne.

### Une « junior » belge victime de son dévouement a mérité la médaille d'or de la Fondation Carnegie

Le 3 avril 1955, à Sclessin-les-Liège, un incendie éclatait dans un cinéma. Une jeune spectatrice, Jeanne Rombaut, membre de la Croix-Rouge de la Jeunesse, âgée de 13 ans, qui se trouvait dans la salle avec cinq enfants plus jeunes qu'elle parvint à en sauver quatre puis rentra dans la fournaise pour tenter de sauver la dernière de ses petites compagnes. On la retrouva calcinée, la main tendue vers l'enfant qu'elle avait voulu arracher à la mort. La Fondation Carnegie a décerné à titre posthume sa médaille d'or à la petite héroïne dont le Ministre de l'instruction publique de Belgique a honoré la mémoire dans un message adressé à toutes les écoles de l'Etat.

### ALLIANCE SUISSE DES SAMARITAINS

#### La 68<sup>e</sup> assemblée générale à Berne

La 68<sup>e</sup> assemblée ordinaire des délégués de l'Alliance suisse des Samaritains aura lieu à Berne, au Casino, les 16 et 17 juin sous la présidence de M. P. Hertig. L'assemblée aurait dû être tenue à Montreux, l'indisponibilité du local prévu ne l'a pas permis.

### PHILATELIE CROIX-ROUGE

#### Suisse

Une nouvelle oblitération de propagande a été utilisée en avril et mai pour la machine à affranchir 939 (Croix-Rouge suisse, Berne) ainsi que pour la machine 1647 (Schw. Samariterbund, Olten).



1956 0.8 Viele kleine Spenden — eine grosse Hilfe, drapeaux croix-rouge et suisse, « Mai-Sammlung », Rouge. (Machines à affranchir 939, Berne, et 1647, Olten.)

## France

La valeur émise pour la « Journée du timbre » de 1956 et dont la surtaxe est en faveur de la Croix-Rouge française a paru :

1956 12+3 fr., brun noir, vert et bleu, François de Tassis, grand maître des postes, 1450 - 1517.

Ce timbre existe sur enveloppe « 1er jour » avec oblitération « Journée du Timbre, Paris, 17. 3. 1956 ».

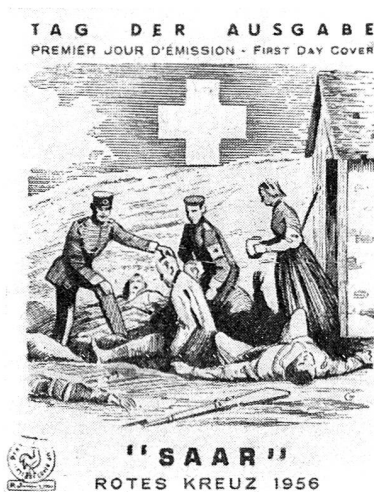
\*

## Sarre

La Sarre a émis le 7 mai le timbre croix-rouge traditionnel avec surtaxe au bénéfice de la Croix-Rouge sarroise :

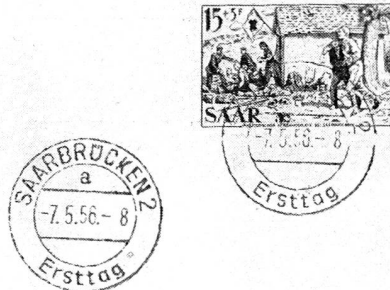
1956 15+5 fr. brun noir, Poste de secours à Sarrebruck.

Des enveloppes « 1er jour » ont également été émises avec oblitération.



## Plus de 1400 émissions dans le monde

Les « Nouvelles du mois » éditées par la Ligue ont enregistré 1420 émissions de timbres-poste de la Croix-Rouge, du Croissant-Rouge et du Lion-et-Soleil-Rouges depuis 1889, date de la première émission, au Portugal, d'un timbre croix-rouge. Ces émissions ont été effectuées par 127 Etats et territoires. En 1955, 12 pays ont émis au total 34 timbres croix-rouges nouveaux: l'Afghanistan, la Chine, la Colombie, l'Ethiopie, la Finlande, la France, le Liechtenstein, la Nouvelle-Guinée hollandaise, la Sarre, la Thaïlande, la Turquie et la Yougoslavie. L'on compte actuellement 172 timbres croix-rouge émis par la France, 166 par le Portugal, 147 par l'Espagne, 101 par la Turquie, 90 par le Commonwealth britannique et 82 par la Finlande. Les « Nouvelles du mois » ajoutent: « Les administrations postales ont émis plus de timbres pour la Croix-Rouge que pour aucune autre institution », regrettons qu'on ne puisse le dire encore pour notre pays!



## CROIX-ROUGE INTERNATIONALE

### Comité international

Le C. I. C. R. a appelé à sa vice-présidence MM. Martin Bodmer et Frédéric Siordet.

\*

### Les 70 ans de M. Jacques Chenevière

M. Jacques Chenevière, membre du C. I. C. R. depuis 1919, et qui joua un rôle important dans la création et l'activité de l'Agence des prisonniers de guerre pendant la guerre de 1914 - 1918, a fêté ses soixante-dix ans. Nous sommes heureux de présenter à l'éminent écrivain genevois les vœux de la Croix-Rouge suisse.

\*

### Conseil exécutif de la Ligue

Le Conseil exécutif de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge s'est réuni à Genève à la mi-mai. M. von Albertini, président, et M. Hans Haug, secrétaire général de la Croix-Rouge suisse, y représentaient notre pays.

\*

### La Ligue déménagement

Le secrétariat de la Ligue des sociétés de la Croix-Rouge va quitter l'ancien hôtel Beau-Séjour, à Champel, qu'il occupait depuis plusieurs années, ce bâtiment étant englobé dans les travaux de reconstruction de

l'Hôpital cantonal de Genève. En attendant de pouvoir s'installer définitivement dans l'ancienne maison George, au Petit-Saconnex, qu'on aménage à son intention, le secrétariat occupera provisoirement de vastes locaux dans un immeuble neuf à l'angle de la rue du Nant et de la rue du 31-Décembre, aux Eaux-Vives.

\*

### La Croix-Rouge autrichienne en deuil

C'est avec un profond regret que nous avons appris le décès, le 28 mars dernier, du président de la Croix-Rouge autrichienne, le professeur Burghard Breitner, d'Innsbruck. Le docteur Werder, président de notre section de Sargans-Werdenberg, qui entretenait avec le défunt des relations très amicales, représenta la Croix-Rouge suisse aux obsèques.

\*

## CONVENTIONS DE GENEVE

### Ratifications des conventions

#### par le Venezuela, le Pérou, le Panama et l'Irak

Les Gouvernements du Venezuela et du Pérou ont ratifié en février les quatre Conventions de Genève; de leur côté, le Panama et l'Irak ont notifié au Conseil fédéral suisse la ratification des conventions par leurs gouvernements respectifs. Cinquante-deux Etats ont désormais ratifié les Conventions du 12 août 1949.

Le C. I. C. R. édite un

« **Commentaire de la IV<sup>e</sup> Convention** »

Le 1<sup>er</sup> juin paraît le « *Commentaire de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève* » du 12 août 1949 publié par les soins du Comité international de la Croix-Rouge. Cet ouvrage de 730 pages environ consacré à la Convention pour la protection des personnes civiles en temps de guerre est mis en vente aux prix de 30 fr. l'exemplaire relié et de 25 fr. l'exemplaire broché. (Prix de souscription jusqu'au 1<sup>er</sup> juin, respectivement 25 fr. et 20 fr.)

\*

**POUR LE CENTENAIRE DE LA CROIX-ROUGE**

Le premier centenaire de la Croix-Rouge est proche: *Un souvenir de Solférino*, la plaquette où Henry Dunant évoque ce qu'il vit sur le champ de bataille, parut en 1859, la première Conférence genevoise avait lieu en 1863, la première « *Convention de Genève* » porte la date de 1864 et devait être signée entre 1864 et 1868 par les hautes parties contractantes. C'est de 1959 à 1964 que se dérouleront les diverses manifestations destinées à commémorer cet anniversaire. Une commission a été constituée par la Ligue pour étudier ces manifestations dans le monde entier. La Croix-Rouge suisse y est représentée.

\*

**NOUS AVONS REÇU**

...*Le Monde et la Croix-Rouge*, Genève, vol. XXXV, n° 4, L'Inde dédie 19 rues à la Croix-Rouge; La Croix-Rouge en Allemagne orientale; Sept sociétés aident les orphelins coréens, etc.

\*

...*Feuilles contre la tuberculose*, Berne, 28 avril 1956, Le problème des tuberculeux chroniques, par le docteur M. Gilbert; Les tuberculeux chroniques en Suisse, par M. Tromp.

\*

...*Vie et bonté*, organe officiel de la Croix-Rouge française, Paris, avril 1956, La Croix-Rouge finlandaise.

\*

...*Journal des Samaritains*, Neuchâtel, 1<sup>er</sup> avril 1956, Premiers secours en cas d'accidents de la circulation, Dr W. Zesiger.

\*

...*La santé de l'homme*, Lyon, janvier-février 1956, numéro consacré à l'hygiène du cœur et des artères, articles des professeurs Pierre Delore, P. Chailley-Bert, R. Froment, P. Perrin, des docteurs L. Tabusse et R. Mainard, J. Poucel, P.-N. Deschamps, E. Pommatau, etc.

\*

...*Revue internationale de la Croix-Rouge*, Genève, mars 1956, Dr Abbas Naficy, Les sources du sentiment d'humanité dans l'Iran ancien.

...*Do.*, avril 1956, Présentation et extraits du commentaire de la IV<sup>e</sup> Convention de Genève; Jean-S. Pictet, Les principes de la Croix-Rouge (VIII et IX).

**RAPIDE APERÇU HISTORIQUE  
DE LA BALNEOTHERAPIE**

Nos connaissances actuelles en balnéologie ont exigé de longs efforts et notre pays peut s'honorer d'avoir contribué à les étendre.

Au moyen âge, les maladies furent considérées en Europe comme une punition du Créateur et la guérison comme une grâce céleste. C'est pourquoi les établissements de bains des Romains furent désertés et les opinions des anciens ne prévalurent point dans les écrits chrétiens, mais bien dans la « Règle » de l'écrivain Ibn Sinâ. A la Renaissance, lorsque reflourirent le culte de l'antiquité et la confiance du chercheur en lui-même, de nombreux médecins italiens se mirent à étu-

dier les vertus des sources de leur pays et la préparation de bains «fortifiants» pour leurs malades. Un Suisse qui avait fait son doctorat à Ferrare, Paracelse, donna une nouvelle orientation à ces travaux. Il considérait l'action des bains comme «fruit de la nature» et cherchait, à force d'observations et de comparaisons exactes, à percer les secrets de celle-ci.

La nouvelle conception scientifique du génial penseur d'Einsiedeln révolutionna et la médecine et les sciences naturelles: le chercheur ne doit point se laisser guider par la tradition, mais par sa propre réflexion et ses propres constatations. Ce n'est pas l'opinion des pontifes qui doit diriger son jugement, mais l'expérience opiniâtrement répétée.

C'est dans cet esprit que Conrad Gessner de Zurich écrivait la première monographie sur les sources thermales suisses. Il améliora les méthodes de distillation de l'époque et mit au point une nouvelle méthode d'analyse: la cristallisation fractionnée.

Un autre élève de Paracelse, le Bâlois Leonhard Thurneisser, a également contribué à développer cette nouvelle science. Il fut le premier à faire des analyses quantitatives exactes des sels et minéraux contenus dans l'eau des sources, au moyen d'appareils ingénieux et précis qu'il fit construire dans ce but.

Un Zurichois, Jakob Ziegler, publia en 1163 le catalogue des sources des environs de Zurich avec la description de leurs vertus thérapeutiques. Son compatriote, Salomon Hottinger, pensait même que la balnéothérapie valait mieux que n'importe quel autre traitement. Il recommandait aux malades de boire l'eau des sources minérales et d'utiliser pour des bains celle des sources thermales.

Le fameux naturaliste et géographe Jean-Jacques Scheuchzer s'est efforcé lui aussi de dresser un catalogue complet et exact des sources thermales et minérales de notre pays et de les grouper clairement d'après la composition de leurs eaux. Son œuvre: «Des eaux minérales des cantons suisses» montre quelles sources furent fréquentées par nos ancêtres et quelles vertus on leur attribuait. On en connaissait à l'époque un bien plus grand nombre qu'actuellement: ainsi, le Löchlibad à Winterthour (eau minérale riche en chaux), le Wengibad, près d'Aeugst, dans le district de Knonau (eau riche en salpêtre contenant de l'or, de l'argent, avec de l'alun, du sulfate de fer et du soufre), le Girenbad, près de Hinwil, dont les eaux devaient avoir à peu près la même composition ou aussi le Fläscherbad où Scheuchzer trouva une eau de roche pure qui contenait un sel d'alumine et un soufre «subtile».

**H. FRITSCHI S.A., ZWILLIKON ZH**

se recommande pour ses

*tissus de coton et lin*  
velours et peluches

pour la literie, les vêtements de travail, doublures, molleton, à usage technique, tentes et bâches, etc. jusqu'à 240 cm. Velours de confection et d'industrie

Vente uniquement en gros